

LE JOURNAL DES MOSSETANS



5, Carrer de la Font de les Senyores 66500 MOSSET
tel : 04 68 05 00 46- mel : j-d-m@wanadoo.fr

n°50
JUILLET-AOÛT 2006

Fin de saison pour les randonneurs

Canicule et vacances scolaires obligent, la fin de saison pour les randonneurs "**del carrer de la font de les Senyores**" a été fêtée ce Dimanche 2 Juillet par une balade "apéritive" le long du "**Sentier forestier des cinq sens**".

Connaissez-vous *ce sentier de découverte de la forêt* inauguré en Août 2002 ? Non ? Alors je vous engage à le parcourir dès cet été en groupe d'amis ou en famille le matin "à la fraîche" ou en fin d'après midi.

En deux heures, deux heures et demie, vous allez visiter, dans une atmosphère agréable, divers sites forestiers tels que **la piste de Covazet et ses talus** riches, en cette période, de fraises (maduixa) des bois rougissantes, **des bords de ruisseaux** (Canrec et la résurgence de l'Entonador) où poussent, entre autres, la Valériane des Pyrénées, la Fougère femelle... en fait, "tout un foisonnement végétal" sans oublier la vedette de la vallée, le célèbre **Desman des Pyrénées**... puis **la forêt "mixte"** avec ses hêtres (faig), pins (pi), sapins (avet), érables (auró) et houx (grévol) faciles à reconnaître... d'anciennes **terrasses charbonnières** (plaça carbonera) où vous recueillerez des débris de charbon de bois datant au moins de la dernière guerre ... En outre, vous pourrez prendre conscience du rôle du forestier en parcourant des parcelles laissées à l'abandon et d'autres où la forêt a été régénérée par **diverses coupes** appropriées enfin, grâce au site N°1 (aménagé sous la zone de stationnement) vous aurez l'occasion de comparer les deux versants de **la vallée de la Castellane** : le versant ensoleillé, **la Solana**, apparemment sec où, depuis des temps immémoriaux, se pratique l'élevage (c'est le domaine des anciens **orris** et des **cortals**) et l'**Ubac** où vous vous trouvez, royaume de la **forêt**.

Au départ de la piste de **Covazet**, la pente peut vous paraître raide mais, rassurez vous, la montée est courte ; soyez décontracté, faites des pauses ; prenez le temps d'observer par exemple les **fourmilères** actives, d'écouter le **chant de l'eau** sinon celui des **oiseaux** (plutôt discrets dans la forêt), d'hummer l'odeur du **sous bois** (peut-être celle d'un beau **cèpe**, on ne sait jamais !), de toucher, de caresser le tronc des **arbres**, le velouté des **feuilles**... enfin, de goûter selon la période **fraises**, **framboises** (gerd) et **myrtilles** (mirtil) sans omettre, et d'après moi c'est le plus important, de partager toutes ces merveilles naturelles, toutes les sensations et impressions ressenties avec les familiers qui vous accompagnent.

Jean Llaury

DANS CE NUMÉRO

Courrier des lecteurs	2
En direct du clocher Violette GRAU	3
Carnet villageois	5
La vie des assos : Thérèse CARON M.J.DELATTRE....	6
Les gens d'ici (première partie) Jean LLAURY	9
Le parcours de deux Mossétans J.SARDA, J.GIRONES	15
I si cantéssim ? Jean MAYDAT	17
La langue de chez nous : Le trio mossétan	18
La fin du Roi Henri SENTENAC	21
Histo-généalogie Jean PARES	22
Poésie Marie GRAND	28



le courrier des lecteurs

L'oiseau bleu.

Reçu de Jean Surjous par l'intermédiaire de Jean Parès la lettre suivante qui fait suite à « Oiseau mon bel oiseau » de la « Dame de l'Ombre » paru dans le numéro du JDM de mai dernier..

Cher Jean,

Je t'adresse le dernier poème que je t'avais promis afin de me remettre au travail après un hiver calme. Je devais aussi ces vers à la dame qui aime le petit oiseau et qui signe anonyme, (que je préfère appeler Dame de l'ombre) et qui souhaitait que le printemps réchauffe ma plume.

Eh bien ! Voilà le résultat. Ce poème ne ressemble guère à mes premiers sonnets romantiques et classiques. « De l'amour et du vin » est un moment de vie, d'hommes simples, rudes buveurs, réunis par le vin et leur chaude amitié, surpris par la tirade qui parle vaguement d'amour.

La fin du poème est très morale, n'est-ce pas ? J'ai beaucoup aimé « Oiseau mon bel oiseau ». C'est un bien joli morceau de poésie plein de charme.

P.S. Bravo ! La présentation en couleur du JDM. La photo de la première page de Mosset, les collines et le Canigou au fond, superbe !

De l'amour et du vin.

« Hier, c'est aujourd'hui, aujourd'hui c'est demain
Et demain c'est toujours... » disait-il, quand le vin
Soutenait ses discours et chauffait ses paroles,
Pour parler de l'amour en riches paraboles.
Il surprenait alors son public occupé
A boire, sans oser l'effort d'une pensée,
Dans un bien-être sûr de chaleur animale,
D'alcool et de fumée, et d'histoires banales.
Puis, le regard perdu dans un rêve lointain,
Il partait d'un grand rire formidable, soudain,
Repris par l'assemblée réveillée, magnifique,
Qui saluait la fin de l'aveu romantique
Qui avait, un moment, fait naître une lueur
D'espoir et de bonheur qui leur chauffait le cœur.

Jean Surjous le 1 juin 2006

Madame **Testaferrata Chantal** est une nouvelle abonnée qui a connu Mosset au cours d'un séjour au Domaine Saint Georges.

A son retour à Binche, en Belgique, elle exprimait à Georges et Sylvie Sarda ses premières impressions :

Lorsque le Journal des Mossétans m'est parvenu, je fus plus émue que je ne pensais. Ce que j'y ai lu m'a littéralement ressourcée !

Grand merci de me l'avoir expédié...

Quelques jours plus tard nous recevions cette belle page :

Par ce petit courrier, je vous sollicite pour que le texte qui suit paraisse dans votre journal.

En mars dernier, je suis venue à Mosset que je ne connaissais que via le reportage de l'an dernier (télévision). Voici donc ce que j'ai ressenti durant mon trop bref passage à Mosset :*

-Mi-mars à Mosset, le soleil débute son œuvre sur les terres,

-mi-mars à Mosset, les Mossétans préparent les terres pour la culture,

-mi-mars à Mosset, il fait encore un peu frais, mais les cœurs sont chauds,

-mi-mars à Mosset, les enfants sortent de l'école le sourire aux lèvres,

-mi-mars à Mosset ... tout simplement divin !

*ndlr : Nous pensons que Chantal Testaferrata fait allusion au superbe film de François Maillard : Les étrangers de Mosset



DEUG de mathématiques : **Antoine Cartier**

BTS micro-technique : **Luc Bétoin**

BAC scientifique : **Alexia Baleine**, petite fille d'Arlette Maillol

BEP cuisine-hôtellerie : **Laura Feijoo**

BREVET des Collèges : **Guillaume Desmet, Mathias Cartier, Laura Sarda**

Marie Didier quitte l'école de Mosset pour faire son entrée en 6° au collège de Prades



EN DIRECT DU CLOCHER

*Écoutez le tintement des cloches
et l'écho des voix emplissant les ruelles du
village,
portés par le souffle de la Tramontane venant
du Col de Jau*



La rubrique de Violette

YOGA



Pour fêter la fin des cours de yoga donnés tout au long de l'année par Cathy, les adhérents du Conflent se sont tous retrouvés pour une journée de détente et de relaxation à la salle polyvalente de Mosset. Un repas champêtre pris en commun à l'aire de pique-nique au bord de la Castellane, a permis à chacun de se connaître et s'apprécier. Un grand merci à Cathy qui n'a pas hésité à venir par tous les temps depuis son village de Marcelvol. Les cours reprendront en septembre.

FOIRE DE PRINTEMPS

La foire de printemps a eu lieu cette année le dimanche 4 juin et contrairement aux foires précédentes le soleil était au rendez-vous pour la grande joie des exposants et des visiteurs. Le samedi 3 juin, l'association « les Saxifrages » avait organisé une conférence débat « *les paysans acteurs des lumières et de la révolution* ». Le dimanche, lancement de la « Rosée des Pyrénées », viande de veau de qualité, animal élevé au lait de sa mère et à l'herbe tendre des montagnes. Toute la journée, marché des producteurs, fromages, miel, canards, jus de fruits, viande d'autru-

che, de porc, vannerie et bien évidemment « Rosée des Pyrénées ».

A 11h30 un apéritif du terroir avec vin du *mas Alart* a été proposé aux participants.

Thérèse Caron a fait visiter le village et ses jardins, Léna a promené grands et petits sur le dos des ânes de *la Licorne*.

On pouvait se restaurer sur place avec les grillades préparées par les éleveurs, ou goûter au menu foire à la ferme auberge du *mas Lluganas* et le menu Rosée à l'auberge de *la Castellane*.

Jean Paul Sire a animé cette journée au son de son accordéon.

INCENDIE À MOSSET



Un écobuage mal maîtrisé a provoqué le 16 juin un incendie qui a embrasé 4 hectares de bois à l'entrée du village.

Dès le départ du feu les pompiers sont arrivés en force pour éviter que l'incendie ne prenne des proportions catastrophiques et n'atteigne des habitations.

100 pompiers, 2 canadiens ont combattu les flammes dès 14h. A 18h le feu était stabilisé sans pour autant être éteint.

20 pompiers sont restés sur place toute la nuit pour surveiller les lieux et éviter tout nouveau départ de feu.

En cette saison de sécheresse, restez vigilants,

trop de propriétés sont encore laissées à l'abandon, envahies par les herbes et les broussailles, une proie facile, même pour une petite étincelle.

RENCONTRE DE CHORALES

Le 25 juin dernier l'association Capelleta a organisé une rencontre de chorales en l'église st Julien.

Les chorales *Ara i sempre* de Vinça et *Els Cantaires d'Arria* de Ria, dirigées par Daniel Codina, la *Chorale de Triniac* dirigée par Héléne Rivrain ont interprété des chants sacrés, des chants traditionnels d'ici et d'ailleurs, des gospels, plus de 80 choristes unis par la même passion du chant et de la musique.

Une prestation de qualité, un répertoire varié qui ont séduit le public.

Après le concert, le conférencier Alain Sanchez a animé la visite de l'église organisée par *Pays d'art et d'histoire, vallée de la têt*.

DU NOUVEAU DANS LES COMMERCES



Depuis début juin, Emilie et Roland sont les nouveaux gérants du bar restaurant "l'auberge de la Castellane".

Ils sont arrivés depuis peu de la Guadeloupe où Roland, catalan de souche, a été élu meilleur cuisinier gastronomique 2005. Il travaillait au restaurant "Les pieds sous la table" très connu dans l'île.

Emilie quant à elle, possède un BTS tourisme. Fille de restaurateur, elle est originaire de l'île de Ré.

Après avoir voyagé en Suisse, en Irlande, en Guadeloupe, ils ont enfin posé leurs valises à Mosset. Le restaurant est ouvert tous les jours sauf le mer-

credi, vous pourrez y découvrir une carte brasserie, un plat et un menu du jour toujours renouvelés.

Le tout à déguster devant une vue imprenable sur le Canigou.

Cet hiver des soirées à thèmes sont prévues.

Roland et Emilie sont aussi dépositaires du journal l'Indépendant et en attendant un hypothétique boulanger ils font aussi "dépôt de pain".

Nous souhaitons la bienvenue et bonne chance à ce sympathique couple plein de bonne volonté.

FÊTE SCOLAIRE



Pour célébrer la fin de l'année scolaire, les élèves de "l'école des 3 villages" ont convié parents et amis à une fête artistique.

Tous les enfants des diverses classes ont chanté un petit répertoire sous la baguette de leur maître Raphaël. Fabio, élève de CE2, a entonné avec brio, quelques solos.

Puis parents et enfants se sont rendus dans le préau où différents ateliers artistiques les attendaient.

Après le goûter, nous avons tous vécu un moment d'émotion à l'annonce du départ à la retraite de

Mme Chantal Bosc et de la mutation à Toulouges de M. Rafaël Fraguas, deux enseignants de qualité, très appréciés des élèves et des parents. Après les traditionnels cadeaux tout le monde leur a souhaité bonne chance dans leur nouvelle vie. Un grand merci à Chantal et à Rafaël pour leur travail, leur patience et leur humanité. Merci aussi à Christine, Carole, Gérard et Aneke qui ont accompagné nos enfants durant cette année scolaire.

LA BIBLIOTHÈQUE A FÊTÉ SES 10 ANS !!



Le dimanche 9 juillet la bibliothèque municipale et l'association "Grandir avec les livres" ont fêté leur dix ans d'existence.

Dix ans au cours desquels grâce à la présidente Mme Marie José Delattre et à la municipalité, la bibliothèque s'est fortement développée. Un grand choix de livres, de BD, de CD et de films est proposé au public pour un abonnement modique. Des livres sont régulièrement prêtés par la bibliothèque départementale de Thuir. Marie José fait également un grand travail d'approche de la lecture auprès des élèves de « l'école des 3 villages » qui participent chaque année au grand prix *des incorruptibles*.

Pour fêter cet événement l'association "Concinum" et ses artistes élèves ont donné un concert jazz et chansons, et Pierre Froidevaux a exposé ses peintures dans la bibliothèque. Cet été Betty vous accueille tous les lundis et mercredis de 16h à 18h30 et les samedis de 10h à midi.

LE MARCHÉ FERMIER

De juin à septembre, de 9h à midi, tous les dimanches matins a lieu sur la place St Julien le marché des producteurs locaux.

Vous pourrez y découvrir les fromages du mas St

Bernard, les magrets, rillettes, canards frais du mas Lluganas, les charcuteries, saucisses, côtes de porc de l'élevage de Cathy Vassail, les légumes frais du Cortal du vieux chêne.

Visitez ensuite l'église, la tour des parfums, et restaurez-vous à la ferme auberge du mas Lluganas ou à l'auberge la Castellane.

CARNET

MARIAGES

Marie-Jo Delattre, la dame de la bibliothèque et **Gaby Page**, l'homme du Desman, se sont mariés sous le ciel de Provence le 3 juin 2006

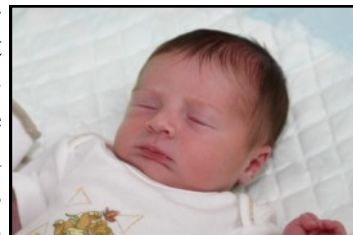
Avec la complicité de leurs enfants Victor, Adèle et Léo, **Eric Tublet** et **Judith Carmona** se sont mariés à Mosset le 8 avril 2006

Olivier Anoll, fils de Danielle et Jacques, petit fils de Ginette Martinez, a épousé **Sandy Ressejac** le 24 juin 2006, à Cazères sur Garonne



NAISSANCES

Marie-Jeanne et Michel Perpigna sont heureux de nous annoncer la naissance de leur petite fille **Inès** au foyer de Jean François et Karima, à Montpellier, le 18 juin 2006



Vincent et Sylvie Kustra nous annoncent la naissance d'**Emma**, le 13 juillet 2006

Vincent est le fils de Thérèse Kustra et le petit fils de Clémence des Cabanots.

DECES

Yvonne Gatel, maman de Pierre et de Jacqui, est décédée le 18 mai 2006 à l'âge de 94 ans.



LA VIE DES ASSOCIATIONS



OFFICE DU TOURISME

Thérèse CARON

POT-POURRI D'ACTIVITÉS

Après la horde des enfants venus avec leur classe, nous voilà pris dans le tourbillon de l'été avec son lot de vacanciers et de Mossétans exilés, venus se ressourcer au pays. Pour que les uns et les autres repartent avec de bons souvenirs, chacun s'affaire à mitonner des animations variées. Souhaitons donc à tous ceux qui se dépensent sans compter pour notre village que leurs efforts soient récompensés.

A Mosset le ton a été donné par la Foire de printemps, qui a fait mentir les « pessimistes » associant cette traditionnelle manifestation, au mauvais temps : pour cette édition 2006 pas une goutte de pluie, pas même un orage pour l'arroser, seule la tramontane, en rafales parfois très fortes, a voulu gâcher la fête, mais en vain. Cette cuvée 2006 a été bonne : du côté des exposants, les

nombreux visiteurs ont bien fréquenté les stands et rempli leurs paniers de produits savoureux, parfumés et autres cartes postales, vanneries ou poteries. A la Forge, les vaches n'ont pas eu le temps de ruminer, Arthur et Théo n'ont pas chômé : les 2 groupes se sont croisés sur le chemin vers les troupeaux. Tandis que les ânes baladaient les petits dans les rues du village, l'accordéon de Jean-Paul Sire donnait des envies de danser.

La tour des Parfums a été envahie d'un flot ininterrompu de visiteurs qui n'ont pas manqué d'apprécier l'exposition.

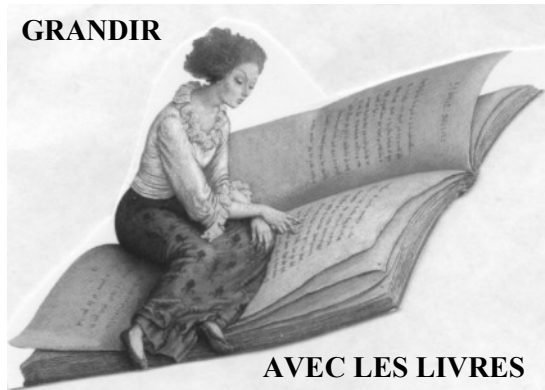
Quant aux gourmets, ils ont été nombreux à savourer les repas proposés par l'Association « Rosée des Pyrénées », la ferme-auberge et l'Auberge de la Castellane, ouverte en avant-première pour la circonstance.

Rendez-vous a donc été pris pour l'année prochaine, mais d'ici là, bien d'autres réjouissances nous attendent : il suffit de consulter le programme des animations dans ces pages.

De jeunes Européens, au secours des chemins.

De jeunes élèves en classe de 3^e au « Hockerill anglo-european College », près de Cambridge ont séjourné à la Coume. Ces adolescents, débordants d'énergie ont voulu vivre chez nous une expérience inoubliable : débroussailler un chemin. Le vieux chemin de Sournia, d'abord pressenti, ayant été jugé trop dangereux, l'Office du Tourisme a saisi l'occasion pour proposer une solution de remplacement, qui serait en outre bien utile, le raccourci menant au Cortal Descasat. Sur cette portion de circuit balisé la végétation a bien repris, malgré la journée réalisée l'année dernière par une « toute petite » équipe. Ainsi nos jeunes Européens, sous un soleil de plomb, ont découvert la flore de notre vallée : cistes et genêts, mais aussi ronces et églantiers ! Ils ont certainement emporté avec eux quelques souvenirs épineux, mais ils repartiront surtout avec le sentiment d'avoir réalisé un travail en équipe pour une bonne cause. Merci donc à ces jeunes et leurs encadrants pour cette sympathique initiative.





ANNIVERSAIRE DES 10 ANS
DE LA BIBLIOTHEQUE
14 JUILLET 2006

« Grandir avec les livres » est un bel objectif ; il résume à lui seul toute l'ambition de l'association. Que l'on soit jeune ou plus ancien, c'est bien la vertu de la lecture. Encore faut-il être à l'écoute de ceux qui font la démarche de franchir le seuil de la bibliothèque. Cette écoute est multiforme et il m'arrive souvent, pour ne pas dire toujours, de choisir les lectures en fonction du goût des lecteurs, « tiens, ce livre plaira à Mme... ou tel polar à M..., tel album pour tel ou tel enfant... »

Cette démarche est rendue possible parce que la bibliothèque est à taille humaine. Elle s'est construite dans le temps, dans un esprit d'échange, de communication, de tolérance (comme j'en avais fait le voeu lors de l'inauguration), finalement, ces qualités là sont générées par le livre, la lecture, les musiques...qui élargissent notre horizon et nous transportent dans des lieux, dans des mondes à la fois si différents et si propres à chacun, parce que c'est le monde de l'humain et de la vie. Je salue ici la première de nos abonnées Madame Fabre.

« Grandir avec les livres » c'est l'existence d'une belle démarche rendue possible grâce aux moyens financiers, matériels que la commune avec les maires successifs, Alain Siré, Olivier Bétoin ont et accordent généreusement dans la durée. C'est une action qui nécessite de l'opiniâtreté, ça ne peut pas s'accorder de l'éphémère. Le financement Européen « Leader + » a d'ailleurs encouragé l'action multiforme de « Grandir avec les livres »

La rigueur, la ponctualité, sont nécessaires. La bibliothèque a toujours été ouverte, (en 10 ans peut-être a-t-elle été fermée 5 jours). C'est ce caractère là qui fait que le chemin de la bibliothèque est un chemin naturel parce qu'on sait qu'elle

est ouverte, en prenant ce terme évidemment dans tous les sens.

« Grandir avec les livres » n'existerait pas sans la population. Sa population, c'est aussi des individus qui ont apporté leur concours inestimable. Je pense en particulier à Louissette qui, avec son entrain et sa volonté farouche, a construit pendant des années une kermesse avec tout son réseau de bénévoles qui dépassait le village (ses amies « tricoteuses de Sète » etc) sans oublier ses trois filles, Josy, Martine et Mireille qui le jour de la fête de Mosset, le 15 août aidaient leur mère avec beaucoup de dynamisme. Ces kermesses ont



Louissette et son équipe

rapporté des gains considérables et ont permis d'acheter l'ordinateur, et de proposer des spectacles de qualité pour les enfants, conteurs danses, etc ...

Je pense aussi à l'action des membres du bureau et particulièrement à celle de notre Trésorier Patrick.

Le concours de la population c'est aussi des dons de livres : pour la plupart, ces dons expriment la considération vis-à-vis de la bibliothèque.

« Grandir avec les livres » n'existerait pas sans le Conseil Général qui a mis en place un réseau en faveur du développement de la lecture, prêt de livres, de CD, de vidéos, aide financière pour l'aménagement des locaux, etc, mais aussi de nombreuses journées de formation que j'ai suivies et que je suis encore, telle que « gestion d'une bibliothèque en milieu rural, littérature jeunesse, lecture aux tous petits, sorties littéraires, cinéma, musique sans parler du « prix des Incorruptibles »

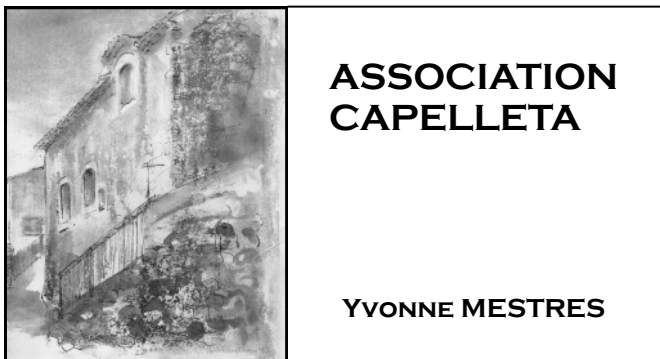
La réputation de Betty pour sa qualité d'accueil n'est plus à faire, la gentillesse et la convivialité donnent à ce lieu toute sa plénitude.

Mais ce qui est pour moi le plus formateur, le plus porteur c'est le « travail » réalisé auprès des enfants. En ce domaine, je pourrais être intarissable.

J'observe leurs transformations au travers de la découverte du livre. Celle-ci permet à l'enfant d'ouvrir des portes vers l'inconnu. Pour faire cet accompagnement cela demande une dose de conviction, une écoute, de la patience. Ce partage du livre doit se faire dans le plaisir. Ce sont des découvertes festives sans cesse renouvelées, une fraîcheur qui fait du bien au cœur.

Finalement ce 14 juillet, ces 10 ans, c'est une belle association pour le partage et le plaisir de la découverte.

Marie Josée DELATTRE Présidente de l'Association « Grandir avec les livres »



Du 24 juillet au 6 août : exposition de tableaux à la Capelleta :

- encre de Chine sur toile
- huiles, aquarelles, dessins
- tissus et fils



AGENDA



Tous les mardis, activités proposée par l'Office du tourisme/Tour des parfums :

visites guidées de l'église et du village, rando-nez, atelier parfumé, balade en famille...

Renseignements et inscriptions : 04 68 05 38 32

Mercredi 9 août : auberge espagnole en partenariat avec l'association Capelleta et le Comité d'animation.

Rappel des conférences

Mercredi 9 août : « une école libératrice »

L'enseignement primaire dans les PO, dans la première partie du 19^e siècle, par **Michel Brunet**.

Mercredi 17 août : géologie, minéralogie, micro-minéraux, par Pierre Gatel, Philippe Rémy et Christian Berbain.

Vendredi 19 août : « bonjour Monsieur Lanoux » ; un amoureux du pays catalan, par **M. Vinas**.

Samedi 26 août : « Georges Sand à la campagne », par **Michel Arrous**.

Les conférences ont lieu à la Capelleta, à 18 heures.

UN ETE EN MUSIQUE

Mardi 8 août à 18 heures : concert de mandoline et de guitare

Jeudi 10 août, église saint Julien, à 16 heures : concert des étudiants du « Festival Pablo Casals »

Samedi 19 août, salle polyvalente, de 10 heures à 19 heures : concert de musique de chambre

Mercredi 30 août : concert de piano

Dimanche 13 août à 16 heures : Tarda catalana dans la cour du château avec « els dansaires catalans » de thuir, proposée par l'association Capelleta

COMITE D'ANIMATION

Gaëlle Méreau, Patricia Colomer, Thomas Reigné, les nouveaux responsables du comité d'animation nous annoncent :

Jeudi 10 août : mini-jeux mossétans (jeux sportifs pour enfants et concours de dessin pour les plus petits)

Le samedi 12 août : rifle d'été à la salle polyvalente

LES GENS D'ICI

(La gent d'aquí)



SUZETTE FABRE, LA DAME DU CHÂTEAU

Par Jean LLAURY

Entretien à "bâtons rompus" ce Jeudi, 27 Avril en début d'après midi, dans la véranda de *Suzette*, sous les ardeurs d'un soleil de plomb adoucies par une légère tramontane.

Panorama unique face à la vallée toute verte et au Canigou enneigé !

Impression "enfantine" de se retrouver au Moyen Age au temps où ce point de vue était l'apanage des seuls châtelains !

Véranda colorée et embaumée par une ceinture de bégonias et de géraniums fleuris.

Entretien donc, au milieu de senteurs, de couleurs variées, de vols d'hirondelles affairées, de piailllements de moineaux à peine sortis du nid... Seule, la chatte de la maison, indifférente voire dédaigneuse, allongée sur son coussin, feint de se désintéresser de l'entrevue.

Abandonnons-là à sa fausse sieste et écoutons plutôt sa maîtresse!



La fratrie Bousquet : Anna, Jean, Suzette, André



En 1920, à la naissance du petit dernier *André*, la fratrie *Bousquet "du Château"* compte 4 enfants dont 2 filles, *Anne*(devenue *Annette*) et *Suzanne* (*Suzette*), les aînées et 2 garçons, *Jean* et donc *André* lequel va, malheureusement, dix ans plus tard, décéder des suites d'une diphtérie (ou croup) maladie infectieuse souvent mortelle à cette épo-

que où *la Pénicilline* pourtant découverte par *Fleming* n'était pas encore commercialisée.

Premier souvenir d'enfance : c'est l'été au *Pla de Pons* ; dans le pré devant l'estive, *Galdric* et *Catherine*, les parents, ratissent le foin déjà sec ; *Suzette*

et c'est nous, les gosses, qui étions chargés de faire descendre le petit troupeau d'agnelets jusqu'à *Mosset*.

Par ailleurs, la propriété du *Pla de Pons*, faute d'eau abondante, permettait de récolter juste un



Au *Pla de Pons*, la cabane du berger a remplacé le cortal de *Galdric*

zette (7 ans) et son jeune frère *Jean* (4 ans), assis sur une murette les observent en croquant, tout en se dissimulant, une poignée de sucres chapardés à la fin du repas. Soudain *Galdric* s'approche des deux enfants et tend à *Suzette* un râteau en bois : *Tiens, essaie-le ! Il est pour toi ! Va donc aider ta maman !*

N'y vas pas ! lui souffle le petit *Jean*.

Trop tard, à sept ans, *Suzette* est "bonne" à faire les foins ! Comme elle sera "bonne" à garder le troupeau familial : deux ou trois vaches et surtout une centaine de brebis !

Tu sais, à l'époque, les gens étaient raisonnables ; on possédait, seulement, le nombre de bêtes que pouvaient nourrir nos prairies et le foin récolté pour "passer" l'hiver, sans oublier la part des communaux ! Pas davantage !

*Les vaches donnaient leur lait lorsqu'elles avaient un veau, sinon mon père les utilisait comme animaux de trait en complément du mulet sur l'échine duquel nous descendions, enfants, parfois à trois, du *Pla de Pons* au village.*

*Lorsque les brebis avaient mis bas, nous vendions les agneaux de lait à un boucher de *Thuir*, le père ou le grand père de *Monsieur Bial de Campôme*,*

*peu de froment (blé tendre) et surtout le seigle utilisé pour sa farine et son fourrage ; quant aux feïxes (terrasses) de la *Croeta* (petite croix), mes parents y cultivaient une variété de pomme de terre rouge à la fois excellente et rustique ; nous y possédions aussi un seul et unique pommier aux fruits souvent véreux car non traités.*

A propos de fruits cultivés, durant ma petite enfance on n'en voyait guère la couleur ! C'était un luxe qui nous était refusé en ce temps où la vallée ne connaissait encore ni les vergers de pommiers "plein vent", ni les poiriers et encore moins les pêchers

Il fallait voir, en été, avec quelle envie nous récoltions les mûres, souvent à peine rougissantes, les petites cerises que donnent les merisiers puis les prunelles acides défendues par des piquants acérés...

*Mes souvenirs scolaires ? Toujours dans ces années 1920, mon institutrice, en fait l'institutrice des filles, était *Madame Bataille* quant aux garçons dont *Sébastien* mon futur mari, ils étaient dans la classe du célèbre *Monsieur Arbos*. C'est à la rentrée 24-25 (j'étais en CM2) qu'un nouvel enseignant, *Monsieur Dadies*, décréta la mixité à*



En 1926, c'est déjà la mixité, Suzette et Sébastien se retrouvent dans la même classe

l'école de Mosset ; et ce ne fut pas chose aisée ! Sais-tu que nombre de familles "retirèrent" leurs filles du "groupe scolaire" ? Des mamans telles celles de Mimi et Rose Monceu, de Thérèse Radondy... ne pouvaient admettre de voir leurs filles et des garçons du même âge, jusqu'alors dans des écoles "séparées" (Ecole des filles d'un côté, Ecole des garçons de l'autre) s'asseoir, sans transition, sur les mêmes bancs dans la classe des grands (âge moyen quatorze ans), celle du Certificat d'Etudes Primaires !

Il faut reconnaître qu'à cette époque, ce n'était pas facile de "mettre" ensemble filles et garçons d'autant qu'il y avait des disparités d'âge ; Tiens ! Je me souviens particulièrement d'Aimé Graue et de François Garrigo, notre actuel doyen : peu "motivés" par les études, car ils avaient sûrement bien d'autres chats à fouetter dans leur étable et dans les champs familiaux, et de deux ans plus âgés que moi ! Je devais les laisser copier sous peine de... De quoi, au fait ? Ce ne devait pas être bien méchant !

Plus grave ! Je ne te l'ai pas dit, mais ma sœur Annette était légèrement handicapée ; elle claudiquait ! C'était congénital, de naissance ! Tu le sais bien, les enfants peuvent être cruels ! Des grands se moquaient d'elle et de son boitement ; parfois, ils l'obligeaient, pour se rendre à l'école,

à faire le grand tour par les Cabanots et le Congost. Tout ça, par jeu !

Justement à quoi jouiez vous à la récréation ? Nous, les filles, jouions à la marelle, à la corde à sauter, à chat perché, à barre (je ne me souviens plus en quoi ça consistait mais on aimait bien !) ... Les garçons ? C'était aux gendarmes et aux voleurs, les bagarres et les billes...

D'aussi loin que je me souviens, nous étions sept à la maison, sept à table ! Ma grand mère paternelle (Anna Bousquet -Hulo) affectueusement surnommée la Nannette, nos parents et nous quatre !

C'est grand mère qui faisait le pain et préparait les repas ; c'est elle aussi qui, alors que nous étions tout jeunes et que maman vaquait aux travaux des champs, veillait sur nous ; à partir de Juin, elle restait seule au village alors que le reste de la famille vivait au Pla de Pons. Heureusement, nous des-



cendions de temps à autre ne serait-ce que pour faire de nouvelles provisions, pour arroser et entretenir le jardin (ça c'est maman qui s'en chargeait) et la propriété de la Croeta. Nous adorions ces quelques va-et-vient entre le Pla et Mosset car le chemin, alors "cami ramader", était propice à de nombreuses rencontres de copains et copines qui, eux également, passaient l'été en estive hors du village.

L'hiver venu, le troupeau se retrouvait dans la grange et les cochons dans la remise sous l'actuelle véranda.

J'allais oublier: un jour de classe, en fin de matinée, c'était en 1924, un incendie s'est déclaré dans la maison ! Tout l'étage, là où il y avait les alcôves avec leurs hauts lits, a brûlé !

A l'école, nous avons été alertés par le tocsin puis par la fumée qui paraissait s'échapper de la cour du château ! "C'est la maison des Pajau !" affirmaient certains ! N'empêche que, lorsque à midi Madame Bataille nous a demandé, à Annette et à moi, de ne pas quitter la classe, nous avons compris. Ce jour-là, tout intimidés, Annette, Jean, André et moi-même avons déjeuné chez la maîtresse.

En attendant la remise en état (les alcôves inconfortables ont alors fait place à quatre belles chambres) nous fûmes recueillis par Galdric del Mas, un cousin germain de papa, dans sa maison du Carrer del Trot (l'actuelle demeure de Maguy Noguès).

Et nous voici en 1928, l'année de mes quatorze ans et du Certificat d'Etudes ! Que faire, ensuite ? Si, certains, très rares, purent intégrer au 1^o Octobre suivant l'Ecole Supérieure de Prades, la plupart des "certifiés", par manque de financement, se retrouvèrent, d'office, berger ou bergère voire ouvrier agricole à plein temps ; tel fut mon cas.

Et votre soeur aînée, Annette, que devenait-elle pendant ce temps ?

Annette, je te l'ai déjà dit était handicapée et mes parents ont fait des pieds et des mains pour lui rendre la vie la plus "normale" possible ; c'est ainsi qu'elle a séjourné, à plusieurs reprises, au Sanatorium de Banyuls sur Mer où elle rencontrait Guiguite Parès (la sœur de Gaby) qui était pareillement handicapée ; de même, elle eut à subir trois opérations à la clinique Pasteur de Perpignan ; tout cela sans résultat tangible !

Vois cependant, combien les choses évoluent bizarrement ! Dans les années 1975, à près de soixante-dix ans et alors qu'elle ne pouvait prati-



Suzette, Jean Fourty, Thérèse Climens, Laurent Dirigoy

quement plus marcher, une dernière opération fut couronnée de succès et pour la première fois de sa vie elle se trouva à peu près ingambe, alerte !

Revenons à Mosset ! Voici l'année 1930, j'ai seize ans et mon père vend le Pla de Pons ! En effet, cette année-là, ma mère hérite de ses parents une belle propriété d'une vingtaine d'hectares sise au Ribéral (bord de rivière) en amont de la Farga de Dalt (la forge d'en haut) ; c'est là que, dorénavant, nous partageant avec la maison du château et la Croeta, nous allons nous installer. Tout va changer pour moi, car la route, même si elle n'est qu'empierreée est toute proche et un vélo, cadeau d'anniversaire, me rapproche (pas plus de 5 mn en appuyant fort sur les pédales) de Mosset et de mes ami(e)s ! Malheureusement, cette descente rapide et risquée se soldera par un terrible accident qui coûtera la vie à Jeanne Dimont, la sœur du père d' Arlette Maillol ; elle avait à peine dix huit ans.

Cependant, les années qui suivront ce déménagement seront, pour ma famille, très fécondes !

Galdric, en rachetant des parcelles, en particulier aux Cortie puis aux Dirigoy, va doubler la superficie du Ribéral dont les champs se couvriront rapidement de pommiers "plein vent"(des reinettes), ensuite de plusieurs variétés de poiriers en

particulier de "peroters" dont on consommait les petites poires juteuses (els perots) en été, enfin, mais il faudra attendre les années cinquante, de pêcheurs ; il va de soi que les productions traditionnelles : blé, betteraves, maïs, pommes de terre...ne seront pas pour autant abandonnées ! Par contre le "ramat de fedes i de xais" (le troupeau de brebis et d'agneaux) a cédé la place à une quinzaine de vaches et à leur production laitière lorsqu'elles avaient vélé.

Quel travail à longueur d'année tout cela représentait !

Heureusement, durant un temps –de 1937 à 1943- Jean Sarda, notre cousin germain, fut employé au mas.

C'est pourtant à cette époque que le Progrès, avec les premiers véhicules à moteur, frappe à la porte de Mosset ! Après Julien Corcinos le boulanger et Dominique Corcinos le cafetier, l'oncle Isidore Sarda, négociant en vins, acquiert une camionnette qui, pour les fêtes du Carnaval 1932, va faire le bonheur de Suzette (qui a 18 ans !) et de ses amies du village : déguisées en garçons (de leur côté guère intéressés) elles vont descendre à Prades faire la fête.

A propos de fêtes, Mosset en connaissait trois dans l'année :

Le 7 Janvier, pour la Saint Julien (mais il faisait vraiment trop froid !)

Le 24 Juin, pour la Saint Jean.

Le 15 Août ! Mais sache qu' avant qu'elle ne devienne la FETE traditionnelle et marquante de Mosset, elle se bornait en un simple goûter que les gamins du village faisaient sous le "vrai" tilleul (el tell) de la "vraie" source (la font) du même nom ; au mieux, les plus argentés apportaient une "limonette" qui rafraîchissait dans le bassin de la source.

En outre, après mes 18 ans, j'ai eu la possibilité de me rendre à la fête de Molitg car j'étais hébergée chez une amie, Mimi Laguerre, qui s'est par la suite mariée avec Monteil de Campôme et à celle de Marquixanes où nous avions des cousins.

La fête de Campôme était peu prisée par les mossetans. De même, il existait des "tensions" entre jeunes de Molitg et de Campôme.

Toujours en ce qui concerne les fêtes, relisons le récit qu'en fait Jean, le frère cadet de Suzette, dans ses "Mémoires" écrits en 1999 :

"Les deux plus importantes fêtes du village sont les fêtes patronales ; en hiver, la Saint Julien, pa-

Les belles fêtes d'antan !



tron du village et en été, la Saint Jean et le solstice d'été.

Le déroulement en était identique. Deux jours de fête mais à l'intérieur en hiver et sur la place de l'église en été. L'important était de bien manger et de bien danser ; donc, bonne table et bon orchestre. Deux ou trois jeunes gens étaient désignés par leurs pairs pour organiser la fête, c'est-à-dire : louer un orchestre qui était encore "la Cobla" composée de six ou sept musiciens avec instruments à vent le jour et à cordes le soir, acheter les fleurs artificielles et les guirlandes, décorer la salle en hiver, la place en été, retenir les chambres et pensions pour les musiciens...

En réalité, la fête démarrait la veille au soir avec l'orchestre qui "lançait" le bal de l'espadrille (el ball de l'espardenyà) soit quatre danses en tenue de travail et en espadrilles.

Le jour de la fête débutait par une grand messe carillonnée, le "passe ville" avec les jeunes gens et l'orchestre puis, le "ball d'offici".

Pendant le déjeuner, les musiciens donnaient l'aubade "el llaban de taula" devant chaque maison en débutant par celle du maire ; ainsi les jeunes recueillaient-ils des dons en espèces indispensables au paiement de l'orchestre...

Avant le bal de la matinée puis celui de la soirée, l'orchestre exécutait, à l'un et à l'autre des deux

cafés, quelques "morceaux" d'opérettes et d'Opéras Comiques : *la Veuve Joyeuse, le Pays du Sourire, Carmen...*

Pendant les bals, il y avait quelques occasions supplémentaires pour le comité des fêtes de glaner un peu d'argent grâce aux "*danses du bouquet, des mariés, de la cavalière...*" où s'offraient, moyennant quelque obole, fleurs artificielles et cigarettes (vendues par le dit comité).

La fin du bal et des festivités était marquée par une grande farandole qui empruntait les ruelles proches et "sombres" tandis que l'orchestre, sur la place, continuait à jouer.

J'ajouterai que la fête était l'occasion pour les jeunes filles d'étreindre une robe nouvelle (qui devait "tenir" jusqu'à l'année suivante) tandis que les garçons "sortaient" leur plus beau et souvent unique costume."



Sébastien et sa mère, Marie Radondy

C'est au cours de ces années 30-35 qu'en compagnie de mon frère cadet et d'autres jeunes du village je m'octroyais, fin Septembre, après les grands travaux de l'été, ce que Jean nommait en plaisantant "une récréation" ; cette récré consistait, durant deux à trois semaines, à descendre en plaine, plus précisément à Saint André, faire les vendanges.

"Pour nous, c'était une quinzaine de jours de fête, bien que levés dès l'aube et trimant à la vigne de six à dix huit heures..."



Arrive, finalement, le mois de Février 1936 et mon mariage avec Sébastien Fabre grand et beau gaillard d'une famille du village comptant une fille et quatre garçons !

Sébastien et moi étions mossétans et avions le même âge ! De ce fait, nous avons franchi, ensemble, toutes les premières étapes de la vie sociale villageoise : les jeux d'enfants sur la Place et dans les champs, l'école communale jusqu'au Certificat d'Etudes, le catéchisme ainsi que la communion ; nous avons des affinités, nous étions amis.

Dès 18 ans, comme le fera 3 ans plus tard mon frère Jean, Sébastien s'engage dans l'armée ; il se retrouvera au Maroc dont il ne reviendra que trois ans plus tard, en 35. Nous n'avions pas cessé de correspondre si bien qu'à son retour nous nous sommes "fréquentés" puis, tout naturellement, mariés ! Nous nous sommes installés à la ferme du Riberal où Sébastien est devenu provisoirement agriculteur jusqu'au jour où son souhait d'entrer dans la Police Parisienne (qui va vite devenir Police Nationale) sera exaucé. Ce jour-là, avec femme et enfant (Gilette notre fille est née en 36), il s'est embarqué pour la capitale ; quel bond pour la petite villageoise que j'étais !

(à suivre au prochain numéro)

Le parcours de deux Mossétans

Jean Michel et Denis Sarda, les deux garçons de Jean et Josette, ont tous deux quitté leur village pour raison professionnelle, mais ils n'ont jamais oublié leurs racines montagnardes et restent très attachés à leur cher village.

Pour l'un comme pour l'autre, tout a commencé sur les bancs de la petite école de Mosset.

Jean Michel est muté, il obtient un poste de chauffeur auprès de monsieur Durieux, ministre de l'industrie, puis du secrétaire d'Etat monsieur Sapin. Un peu plus tard, le voilà encore chauffeur du ministre Thibaud de Sylguy et enfin il est nommé au ministère de la Santé.

Au total ce sont cinq années que Jean Michel a passées entre Bercy et Matignon.

Rien n'arrête ce jeune Mossétan !

En 1997, le voilà contrôleur des douanes. Il faut quitter Paris pour Pferterhouse, ville d'Alsace à la frontière suisse. Mary trouve du travail en suisse, dans une maison de retraite.

C'est au printemps 2006 qu'une bonne nouvelle arrive : Jean Michel est muté au Pas de la Case, à la frontière andorrane. C'est un grand bonheur mais aussi un grand boule-

versement : il faut vendre la maison d'Alsace, choisir un nouveau lieu de résidence.

La ville de Foix sera choisie, pour sa proximité des Universités, d'un aéroport international (Mary



Jean Michel né en 1962 entre à l'école de Mosset en 1968 avec madame Margail puis avec monsieur Coste.

Denis né en 1968 commence sa scolarité en 1972 avec monsieur Coste puis avec Lydie Bardes (future Lydie Bousquet).

Jean Michel scolarisé au Collège puis au Lycée de Prades obtient son brevet en 1977 et son baccalauréat micro-mécanique en 1982. Après le service militaire à Chambéry, il est reçu en 1984 au concours des Douanes « agent de constatation ». Après un stage de trois mois à Rouen, il est muté à l'aéroport de Roissy où il restera 7 ans.

En juin 1989, un bel événement vient ponctuer ce début de carrière : Jean Michel épouse (à Dublin pour l'église puis à Mosset pour la Mairie) Marie O, Beirne, la belle infirmière, d'origine irlandaise, qui travaille à l'hôpital américain de Neuilly.

Laura naît en 1991 et Julien en 1994. Voilà un couple comblé, d'autant plus qu'en 1992,



Classe de Lydie Bardes-Bousquet



se rendant souvent en Irlande auprès de sa famille).

Laura et Julien ne tarderont pas à se faire de nouveaux amis.

Mary n'aura aucun problème pour exercer son métier d'infirmière.

Pour Jean Michel, c'est un retour aux sources bien mérité, pour ses parents, Josette et Jean, c'est un grand bonheur et une grande fierté.

Denis, après le certificat d'Etudes en 1982 et le diplôme de fin d'Etudes en 1984, obtient son CAP de menuiserie en 1986, puis il quitte Mosset pour le service militaire à Gap, où il reste quelques mois de plus que prévu pour passer son permis tourisme et poids lourds.

A son retour, mai 1989, il travaille à la mairie de Mosset auprès de Louis Gomez, puis il fait la saison des fruits à la coopérative la *Paysanne* de Prades.

Pour Denis, il n'est pas question de rester sans travail, alors, à la fin de la saison, il trouve un emploi de menuisier à Ria, chez monsieur Diafat, et fatalement, il va tomber amoureux de Valérie Weber, la jolie secrétaire. Tout va pour le mieux, mais au bout de quelque temps, la menuiserie fait faillite, tout le personnel est li-

cencié.

En 1990, sans se décourager, Denis et Valérie trouvent un nouvel emploi, l'un aux établissements Fau à Prades, l'autre chez monsieur Constantin, Conseiller juridique à Prades.

En septembre 1991, Denis loue avec Valérie un appartement à Mosset, à la maison Verdagué, il espère être embauché sur le poste de Louis Gomez qui prend sa retraite.

Mais il n'obtient pas satisfaction, la déception est grande, il va falloir se décider à quitter Mosset.

Le jeune couple décide de s'installer à saint Avold dont Valérie est originaire.

Denis trouve très vite un emploi aux usines Wiessman, il y restera 15 ans sur un poste de chef d'équipe, alors que Valérie est secrétaire dans une agence d'intérim.

En décembre 1994, Denis et Valérie vont concrétiser leur union par un beau mariage. Mathieu, leur fils aîné arrive en 1996 et Jordi 4 ans plus tard, en avril 2000.

Denis n'aime pas la routine, il souhaite évoluer professionnellement. En février 2005, il quitte les usines Wiessman, pour une offre plus intéressante, un emploi de responsable et chef de personnel dans une nouvelle usine d'ustensiles de cuisines et d'appareils électriques qui vient de s'implanter à Bussan dans les Vosges.

Denis est passionné par son nouveau travail. Valérie est toujours secrétaire à la mairie de saint Avold, elle espère être mutée à Bussan où ils ont acheté un chalet de montagne.

Bussan est une station de ski et de parapente qui offre une qualité de vie exceptionnelle.

Que de chemin parcouru depuis la petite école de Mosset !



Denis et son fils Jordi

Jean et Josette sont comblés et heureux de la réussite professionnelle de leurs deux fils qui, malgré la distance, ont toujours été très proches d'eux et sont restés très attachés à leur village.



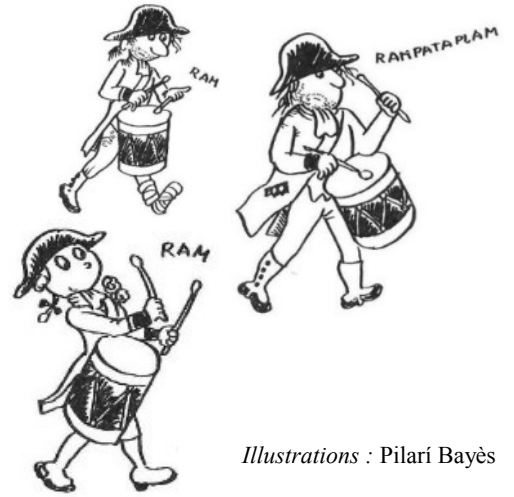
I sí cantéssim ?

Jean MAYDAT

Un grapat de cants catalans

Et si on cantava ?

Une poignée de chants catalans



Illustrations : Pilarí Bayès

✿ **Cette chanson enfantine** : est aussi connue en Catalogne que dans toute la France avec des paroles voisines et une mélodie différente. Trois tambours reviennent de guerre. Le plus jeune a un bouquet de petites roses qu'il promet à la fille du Roi de France à sa fenêtre si elle veut bien l'épouser. Le roi lui refuse la main de sa fille, mais revient bientôt sur sa décision, apprenant que le soupirant est le fils du Roi d'Angleterre. Vexé, le tambour refuse, dans son pays il y en a de plus jolies...

✿ **Le comité de rédaction du journal** : n'a pas manqué de reprendre ce chant plein d'entrain sous la direction de notre ami Jean Llaury. Souvenez-vous de son évocation dans le courrier des lecteurs après l'envoi au journal (JDM N°46 - déc. 2005) par Marie-Jeanne et François Margail, du **recueil de chants catalans** réalisé par Jacques-Joseph Ruffiandis en 1937...

Els tres tambors



Allegro

Si n'e-ren tres tam-bors que en ve-nen de la guer-ra; el
 més pe-tit de tots, por-ta un ram de ro-se-tes,
 ram, ram, pa-ta-plam, por-ta un ram de ro-se-tes!

- I -

Si n'eren tres tambors
que en venen de la guerra :
el més petit de tots,
porta un ram de rosetes,
ram, ram, pataplam,
porta un ram de rosetes !

- II -

La filla del bon rei
s'estava a la finestra :
-“Tambor, el bon tambor,
dona'm una roseta”.
ram, ram...

- III -

-“ Donzella que l'haurà,
serà esposa meva,
no us donaré el ram,
que a vós no us pugui prendre!”

- IV -

-“ M'haureu de demanar,
al pare i a la mare,
si ells em volen dar,
per a mi la cosa és feta.”

- V -

-“ Que Déu vos guard, bon rei,
si em daveu la infanteta ?”
-“ Bé em diràs tu, tambor
quina és la teva herència ?”

- VI -

-“ L'herència que jo tinc,
la caixa i les manetes.”
-“ Ix-me d'aquí, tambor,
abans no et faci prendre !”

- VII -

-“ No em fareu prendre vós,
ni cap d'aquesta terra,
que allà en el meu país,
hi tinc gent que em defensa.”

- VIII -

-“ Dignes, digues, tambor,
dignes qui et defensa,
dignes, digues, tambor,
dignes qui és ton pare ?”

- IX -

-“ Mon pare, gran senyor,
és el rei d'Inglaterra !”
“ Vine, vine tambor,
ma filla serà teva !”

- X -

-“ No em sento grat de vós,
tampoc me'n sento d'ella,
que allà en el meu país,
n'hi ha de molt més belles !”



Références: - Livret et CD *Cançons populars catalanes* (Revista Terra Nostra N°1/9/31/41 – Prades Réédition 2003)
- *Tocatimbal - Cançons populars dels països catalans - Acció escolar del congrés de cultura catalana - Barcelona.*
- *Recueil de chants catalans - J.-J. Ruffiandis. Édité au profit de l'Œuvre des pupilles de l'école publique des P.-O. - 1937.*

La langue de chez nous

(La llengua dels avis)

La chronique de *Pere Burlaner* que je vous propose en ce mois de Mars, traite de façon humoristique d'un risque naturel, d'un risque majeur duquel notre territoire n' a jamais été à l'abri : **le Tremblement de Terre ou Séisme** ; en catalan, **el Terratremol**.

Bon an mal an, sachez que quelques dizaines de chocs sismiques de faible amplitude sont régulièrement enregistrés par le réseau de *sismographes* de la région et certains d'entre eux sont parfois ressentis par les habitants.

A côté de cela, sachez également que **depuis 1900, vingt un séismes d'intensité 5 ou plus** ont affecté le département ou ses environs immédiats.

Les références en la matière restent le *Terratremol dit de Prats de Mollo* qui, en 1428 ravagea une bonne partie du département (maisons détruites, monuments écroulés, nombreuses victimes...) et, beaucoup plus près de nous, celui du 18 Février 1996 à *Saint Paul de Fenouillet* : de magnitude respectable (5,2 sur l'échelle ouverte de *Richter* qui en compte 9 !) il fit heureusement peu de dégâts sinon de nombreuses fissures, des chutes de plâtras et de quelques gros blocs arrachés à la falaise calcaire qui domine le village...

Références : Le risque sismique par *Cl. M. Calvet*
Pyrénées Orientales Roussillon. Encyclopédies Bonneton

Voyez, maintenant, comment ce problème était traité, dans les années 1910, par ce "farceur" de Burlaner !

Comme dans le N° précédent, vous avez droit à la version originale en *Conflentois*, à la version "normalisée" de *Fernand Vion* et à la traduction française de *René Mestres* !

LO TERRATREMOL

Pere Burlaner

Lo *Ponet Esparracat*, assentat sul pedrís davant de la seva porta, mirava de llegir lo jornal tot prenent la fresca. Lo *Lico Tupinet* arribava del camp, l'aixada sus l'espattla.

I bé Lico, va fer lo *Ponet* aixecant los ulls, d'a on venes aixís ?

Vinc de regar les monges que me se morien de set !

Ah !... les tenes boniques ? Jo les tinc masegades. Pensi que aquest pet de sol me les haura rostides !

Què llegeixes aquí ?

Miravi sul jornal les noves d'aqueixos terratrèmols que se passen... Mira que és quelcom de terrible aixó !

Prou, prou !... Es pas res de ben alegre !

EL TERRATRÈMOL

Fernand Vion

En Ponet Esparracat, assentat *sobre* el pedrís davant de la seva porta, mirava de llegir *el diari* tot prenent la fresca. *En* Lico Tupinet arribava del camp, l'aixada *sobre* l'espattla.

I bé Lico, va fer *en* Ponet aixecant *els* ulls, *d'on véns així* ?

Vinc de regar les monges que *es morien* de set !

Ah ! ... *les tens* boniques ? Jo les tinc masegades. *Penso* que aquest pet de sol *me'ls haurà* rostides !

Què llegeixes aquí ?

Miravi sobre el diari les noves d'aqueixos terratrèmols que *es passen...* *Mira que és quelcom de terrible això!*

Prou, prou ! ... Es pas res de ben alegre !

LE TREMBLEMENT DE TERRE

René Mestres

Pounet le Déguenillé assis sur le banc de pierre devant sa porte, essayait de lire le journal tout en prenant le frais. Le Licou Pot au feu, arrivait du champ, la bêche sur l'épaule.

Eh bien Licou fait le Pounet en levant les yeux, d'où viens-tu ainsi ? Je viens d'arroser les haricots qui me se mourraient de soif (1).

Ah ... tu les as jolis ? Moi je les ai en mauvais état. Je crois que ce coup de soleil me les aura grillés (1)

Que lis-tu là ?

Je cherchais dans le journal des nouvelles de ces tremblements de terre qui se passent ... Vois que c'est quelque chose de terrible ça ! C'est sûr ça n'est rien de bon !

I sapes que lo jornal diu que n'hi ten d'haver un a per'cí, aquestos dies !

Capde i quan ?

Diuen dissabte, cap a les nou de la nit.

Carall i com farem ?

Què hi vols fer ?... Deixarem la terra tremolar ; nos tenim de morir fora un cop ! Jo tinc ganes de me n'anar a dormir al cortal amb l'Angelona, si vol venir. Tinc la pallera fora. Nos hi farem un jaç i dormirem aquí... Aixís la casa nos caurà pas sus la closca !

Es pas mal pensat aixó ! Jo sé pas encara com m'adobaré... Ah ! M'en vaig a sopar.

I bé, menja de gana !

I lo *Ponet* va restar sul pedris a llegir lo jornal

Lo *Galdriquet*, que era un seu veí, havia oït quan parlava amb lo *Lico*. També a la nit ho va dir an als seus companys de tabola, i varen conjaminar de jugar un torn an al *Ponet Esparracat* que era l'home lo més ratera que fos a la **Roca del Duc**.

Lo dissabte, cap a les cinc hores, l'Esparracat reentrava amb un feix d'usarda.

Que te la vols posar sul llit anit, per te reparar de la teulada li va fer lo *Galdriquet* que se'l mirava de la finestra ?

Carall qui sap ! Saria pas una dolenta idea !

Jo, va tornar lo *Galdriquet*, m'en vaig a dormir a la fresca amb los companys. Anem al cortal del Xinxot.

Aquí si que riscareu pas res ! va respondre l'Esparracat. Jo me n'iré cap a les set hores amb la dona i les vaques. Irem a dormir a la pallera del costat. Aixís, si la casa cau...

Si !...Risqueu pas res tampoc !

A les onze, lo *Galdriquet* eixia de can Pau amb los seus companys. Amb una escala varen entrar a ca

I saps que el diari diu que n'hi té d'haver un per aquí, aquestes dies !

Caram i quan ?

Diuen dissabte, cap a les nou de la nit.

Carall i com farem ?

Què hi vols fer ?... Deixarem la terra tremolar; **ens cal morir un cop nomès !** Jo tinc ganes **d'anar-me'n a dormir** al cortal amb l'Angelona, si vol venir. Tinc la pallera fora. **Ens hi farem un jaç i dormirem allà ... Així la casa no ens caurà sobre la closca !**

Es pas mal pensat **això** ! Jo sé pas encara com m'adobaré... Ah ! M'en vaig a sopar.

I bé menja de gana !

I **en** *Ponet* va restar **sobre** el pedris a llegir **el diari**.

En *Galdriquet*, que era un seu veí, havia **sentit** quan parlava amb **en** *Lico*. També a la nit ho va dir **als** seus companys de tabola, i **van conjuminar una jugada al** *Ponet Esparracat* que era l'home **el més avar** que fos a la **Roca del Duc**.

El dissabte, cap a les **cinc de la tarda**, l'Esparracat **tornava** amb un feix d'usarda.

Et la vols posar sobre el llit aquesta nit per reparar-te de la teulada, li va fer **en** *Galdriquet* que se'l mirava **des de la** finestra ?

Carall qui sap ! Seria pas **una mala idea !**

Jo, **va respondre en** *Galdriquet*, m'en vaig a dormir a la fresca amb els companys. Anem al cortal del Xinxot.

Allà sí, no hi arriscareu res ! va respondre l'Esparracat. Jo **me'n iré** cap a **les set** amb la dona i les vaques. Irem a dormir a la pallera del costat. **Així**, si la casa cau...

Sí ! ... **No arriscareu res** tampoc !

A les onze de la nit, **en** *Galdriquet* eixia de can Pau amb **els** seus companys. Amb una escala **van** entrar a **cal Esparracat pel** finestró de **l'aigüera**

Et sais-tu que le journal dit qu'il doit y en avoir un par ici dans les prochains jours !

Allons donc, et quand ?

On dit, samedi vers neuf heures du soir.

Fichtre, qu'est-ce qu'on va faire ?

Qu'est-ce que tu veux y faire ? Nous laisserons la terre trembler ; nous devons mourir une fois seulement ! Moi j'ai envie de m'en aller dormir au cortal avec l'Angelina, si elle veut venir. J'ai le pailler (2) à l'extérieur. Nous y creuserons un gîte et nous dormirons là... Ainsi la maison ne nous tombera pas sur le crâne !

C'est pas mal pensé ça ! moi je ne sais pas encore comment je m'arrangerai... Ah je m'en vais dîner.(1)

Eh bien mange d'appétit !

Et le Pounet est resté sur le banc à lire le journal.

Le Gaudérique un de ses voisins avait tout entendu pendant qu'il discutait avec le Licou. Aussi la nuit tombée, il alla tout raconter à ses compagnons de la bande des farceurs et ils décidèrent de jouer un tour au Pounet le Déguenillé qui était l'homme le plus rat qui soit à la Roca del Duc.

Le samedi vers les cinq heures de l'après-midi, le Déguenillé rentrait avec un fagot de luzerne.

Que tu veux le mettre sur ton lit (1) cette nuit pour te protéger de la chute du toit, plaisanta le Gaudérique qui l'observait depuis sa fenêtre.

Tiens, qui sait, ça ne serait pas une mauvaise idée !

Moi, répondit le Gaudérique, je m'en vais dormir au frais avec mes amis. Nous allons au cortal du Chinchot.

Là oui vous ne risquez rien, répondit le Déguenillé. Moi je partirai vers les sept heures avec la femme et les vaches. Nous irons dormir sur le pailler d'à côté (du cortal). Ainsi si la maison tombe

.....

Oui ! vous ne risquez rien vous non plus !

A onze heures le Gaudérique sortait de chez Pau avec ses copains. A l'aide d'une échelle, ils

l'Esparracat per lo finestró de l'ai-guera que era dobert. Cop i cop de cercar, varen trapar un bon tall de cambajó, un bull de llengua i una quinzenada d'ous. Podeu pensar si los companys varen perdre temps ! ... Arreu arreu varen buidar les panes i les garbilles. A una hora de matí, encara rosegaven rostes. Lo que els hi faltava més era lo vi. Tenien fora un porró i l'animal de l'Esparracat havia pas posat cap aixeta a les botes. Bon goig de tirar vi per los dolls.

Antes de fugir, los amics varen tot destorbar dins la casa, i quan lo Ponet va rentrer de bon matí amb l'Angelona, varen restar sesits sul pas de la porta. Al mig de la cuina, la taula girada, lo calaix tirat per'qui enllà. Les cadires penjades a la paret i als monalls del sostre, lo rellotge cotxat davant de la ximeneia amb los perols i cassets sul ventre. Dins la cambra, lo llit a l'enrevés, pernes en l'aire i lo més bonic, cotxat sus los llençols i cobertes, lo porc que lo Xinxot havia anat a treure de la cortiola.

Mare divina ! I quin ravatge ! geme-gava l'Angelona.
Encara, encara ! Que la casa hagi pas caigut ! deia lo Ponet.

I quan varen haver un poc adobat mobles i coses, varen anar a ca los veïns a sapiguer com tot s'havia passat. Varen ser ben estonats de sapiguer que ningú s'havia pas envisat de res.

I ara, si demaneu a l'Esparracat noves del terratrèmol de la Roca del Duc, vos dirà que s'es passat sota de la seva casa. Vos dirà també que bé va valguer que les parets fossen ben fortes, que son pare les havia fetes muntar per lo *Parrixó vell* que era un paretaire de primera !

que era obert. A còpia de cercar, van trobar una bona tallada de pernil, un bull de llengua i una quinzena d'ous. Podeu pensar si *els companys van* perdre temps !

Arreu arreu *van* buidar *les paelles i les graelles* . *A la una del matí*, encara rosegaven rostes. *El* que els hi faltava *el més era el ví*. Tenien fora un porró i l'animal de l'Esparracat *no havia* posat cap aixeta a les *bótes*. Bon goig de tirar *ví pels* dolls.

Abans de fugir, *els amics van* tot destorbar dins la casa, i quan *en* Ponet va *tornar* de bon matí amb l'Angelona, *van estar sorpresos sobre* el pas de la porta. Al mig de la cuina, la taula *cappirada, el calaix tirat per (a)quí enllà*. Les cadires penjades a la paret i als *cabirons* del sostre, *el rellotge ajagut* davant de la *xeme-neia* amb *els perols i cassoles abocades*. Dins la cambra, *el llit a l'inrevés*, pernes en l'aire i *el més bonic, ajagut sobre els llençols i flassades, el porc que el Xinxot havia anat a treure del cortiol*.

Mare divina ! I quin estrall ! geme-gava l'Angelona.
Encara, encara ! Que la casa hagi pas caigut ! deia *en* Ponet.

I quan *van* haver un poc adobat mobles i coses, *van* anar a *cal*s veïns *per saber* com tot s'havia passat. *Van ser ben estranyats de saber* que ningú s'havia pas *adonat* de res.

I ara, *quan* demaneu a l'Esparracat noves del terratrèmol de la Roca del Duc, *us dirà que s'ho ha passat sota la seva casa*. *Us* dirà també que bé va *valer* que les parets *fossin* ben fortes, que *el seu pare havia fet muntar-les per en* Parrixó vell que era un *paleta* de primera.

entrèrent chez Pounet par la petite fenêtre au dessus de l'évier qui était restée ouverte. A force de chercher, ils dénichèrent un bon morceau de jambon, un boudin de langue et une quinzaine d'œufs. Pensez si les copains perdirent du temps (1). D'affilée ils vidèrent poêles et grils. A une heure du matin, ils grignotaient encore des rôties (3). Ce qui leur manquait le plus, c'était le vin. Ils n'avaient qu'un « porro »(4) et cet animal de Déguenillé n'avait placé aucun chantepleure (5)aux tonneaux. Bien joli de puiser du vin en tirant les faussets (6).

Avant de fuir, les amis dérangèrent tout dans la maison, et, lorsque de bon matin le Pounet rentra avec l'Angeline, ils restèrent saisis sur le pas de la porte. Au milieu de la cuisine, la table retournée ; le tiroir répandu par-ci, par-là ; les chaises pendues au mur et aux chevrons du plafond ; la pendule couchée devant la cheminée avec les chaudrons et les casseroles sur le ventre. Dans la chambre, le lit à l'envers, pieds en l'air ; et le plus beau : sur les draps et les couvertures, le cochon que le Chinchot était allé sortir de la porcherie.

Mère divine ! Quel ravage, gémissait l'Angeline
Encore, encore bon que la maison ne soit pas tombée disait le Pounet.

Lorsqu'ils eurent remis en place meubles et choses, ils se rendirent chez les voisins pour savoir comment tout s'était passé. Ils furent bien étonnés d'apprendre que personne ne s'était aperçu de rien.

Et maintenant si vous demandez au Déguenillé des nouvelles du tremblement de terre de la Roca del Duc, il vous dira qu'il s'est passé en dessous de sa maison. Il vous dira aussi qu'il a bien valu (1) que les murs soient bien solides et que son père les ait fait construire par le Parritcho vieux qui était un maçon de première.

Notes de René Mestres :

- (1) Formes typiques de la langue parlée roussillonnaise
(2) Ici, meule de paille construite autour d'un mât planté dans le sol.
(3) Sûrement de lard maigre frit dans de l'huile

(4) Sorte de cruche à long bec, la plupart du temps en verre avec laquelle on boit à la régale. Ici son contenu.

(5) Robinet souvent en bois, placé au bas d'un des fonds d'un tonneau

(6) Petite pièce de bois de forme tronconique qui



LA CASTELLANE



EN REMONTANT

LA FIN DU ROI

Henri SENTENAC

Ayant très certainement élu domicile depuis quelques années sur le territoire de la commune de Mosset, ce grand cerf était passé complètement inaperçu jusqu'à cette après-midi d'été, où, fort de sa puissance, il a traversé la route du Col de Jau, juste après la maison du vacher, se faisant percuter par un véhicule de tourisme.

Les reins brisés, il fit quelques mètres pour se bloquer dans un ruisseau. C'est là qu'un agent de l'Office national de la chasse abrégera ses souffrances.

Ce très bel animal qui avait déjoué les pièges que les chasseurs locaux ont l'habitude de tendre pour prélever, dans le cadre des plans de chasse attribués, ces grands cervidés, a fini sa vie, tout bêtement, dirons-nous, sur le goudron d'une départementale.

Le plus étonnant dans cette histoire tient au fait que ce cerf n'était connu de personne. Compte tenu de sa morphologie, de sa beauté, de l'importance de ses bois, il aurait dû être observé une paire de fois. Il devait avoir de discrètes habitudes. Vivant seul une grande partie de l'année, il rejoignait sa place de brame à la fin du mois de septembre, pour, parfois après de durs combats, remplir son rôle de reproducteur.



PARLONS UN PEU DU CERF : CERVUS ELAPHUS

En France, ce cervidé est le plus grand de nos ongulés ruminants sauvages. Le cerf est présent en Europe depuis 250 000 ans ; il fait l'objet de nombreux mythes et légendes. Dans notre département c'est une espèce qui a été introduite récemment.

Le 9 mars 1960, le Conseil Supérieur de la Chasse attribue six couples de cerfs à la Fédération départementale des chasseurs. En provenance du Parc de Chambord, la réception des animaux s'effectue en gare de Mont-Louis. Ils seront lâchés sur la route de la forêt à Bolquère, le 24 mars 1960. Depuis, en moins de cinquante années, les populations dépassent actuellement dans le département, les 2000 individus.

En ce qui concerne la Commune de Mosset, il a été attribué, pour l'année cynégétique 2005-2006, le plan suivant :

Domaine de Cobazet : Daguet : 2 – Cerf mâle : 4 – Cerf femelle : 4 – Cerf indéterminé : 3

Commune de Mosset : Daguet : 1 – Cerf mâle : 2 – Cerf femelle : 3 – Cerf indéterminé : 1

ACCA Mosset : Cerf Mâle : 1 – Cerf femelle : 1 – Cerf indéterminé : 1

Soit un total de 23 animaux.



Histo-Généalogie



Mosset en 1806 - Le bicentenaire

Les délits forestiers

Les relations entre Lavila et Laguerre

Alors que les notables, les avocats et les juges s'écharpent de procès en procès pour obtenir de la Justice l'approbation de leur point de vue, les mossétans sont confrontés à des problèmes concrets qu'il faut résoudre rapidement.

Isidore Montceu¹ [1735-1806] doit faire, en l'an 1800, des réparations à sa maison **au 5 Plaça de la Capelleta**. A la suite de sa demande, la municipalité nomme des menuisiers experts. Ils fixent les besoins à 1 poutre de 4 cannes, 16 solives de 4 cannes et des planches pour 18 cannes².

Mais **Nicolas Laguerre**, alors agent forestier provisoire du Département, donne un avis négatif dans la transmission de la demande : *les habitants de Mosset [] au mépris de toutes les lois [] détruisent les forêts par des essartements énormes qu'ils se permettent ainsi que par l'introduction des chèvres. Ils se maintiennent dans cet état d'in-subordination par la force de leur population.*

Dans sa riposte, le maire de Mosset rappelle d'abord succinctement le droit : *Les habitants de Mosset ont joui des droits de pacage dans les forêts situées sur le territoire de Mosset, que ce droit consolidé par les constitutions de Catalogne, ne leur avait jamais été disputé par le ci-devant seigneur malgré le grand nombre de procès qu'il avait intenté contre la commune, que bien certainement, si le ci-devant seigneur avait vu la moindre lueur de justice contestée [] il n'aurait pas manqué d'employer son crédit et d'user de toute espèce de chicanes pour opprimer les hommes qu'il appelait ses vassaux.*

Il s'acharne ensuite longuement sur l'agent forestier, maire de Campôme :

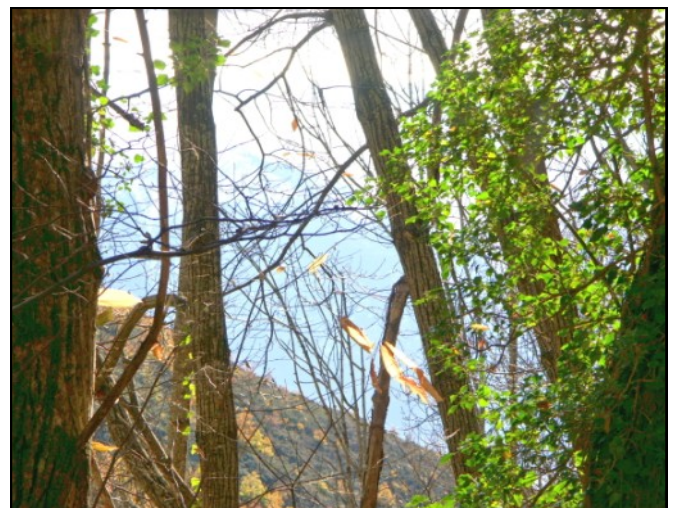
Le maire et adjoint susdits [Isidore Lavila maire et Isidore Pineu adjoint] ne sont pas surpris des ridicules observations de l'agent forestier provisoire ; ils les excuseraient néanmoins s'ils n'étaient bien persuadés que ces vues sont tout autres que celles qu'il voudrait faire présumer qu'il a pour l'intérêt de la République ; cet homme

est intéressé dans la décision de cette affaire et on ne doit pas être étonné alors des faussetés et des injures qu'il met en avant pour tacher de faire trouver bonne et juste une façon de penser vexatoire et par là bien souverainement injuste.

*Il a été et espère pouvoir être encore l'agent de **d'Aguilar**, de celui dont les bois, dont il s'agit, sont sous séquestre. Voilà tout le mystère.*

*Il voudrait, à présent qu'il est agent de la République, faire décider aux dépens de cette dernière, ce qu'il s'est bien gardé de faire décider lorsqu'il était l'agent de **d'Aguilar** et qu'il se gardera très fort de mettre en litige s'il revient jamais, comme il l'espère, à remplir des fonctions, que pour le dit **d'Aguilar** il remplissait, avant que ses biens passent sous le séquestre.*

*Pour le moment il veut travailler pour son ci-devant **principal pour**, s'il **échoit**, s'en faire ensuite un mérite et pouvoir démontrer qu'il a tiré le marron du feu avec la patte du chat, c'est à dire avoir fait décider, aux dépens de la République, une question qu'il ne conseillerait à son **supérieur**. Un pareil fonctionnaire mérite bien que la République le salarie et lui donne sa confiance.*



Le dit agent forestier dit, dans ses observations, que les bois de Mosset doivent être considérés et administrés comme des forêts nationales ? Nul doute à cet égard mais comme il ne manque pas des forêts nationales dans lesquelles des communes ont le droit d'usage, celles de Mosset doivent être administrées comme celles de ces communes, sans dépouiller leurs habitants de leurs droits et au contraire en leur donnant ce qu'ils sont en droit d'obtenir.

Il voudrait qu'il ait existé un titre écrit ou qu'il eut été payé des redevances. Le meilleur titre citoyen **Laguerre** est l'usage immémorial que vous et les **d'Aguilar** n'avez jamais contesté, les meilleurs juristes n'avaient pas conseillé aux dits **d'Aguilar** de contester un pareil droit.

Et vous voudriez vous qui en avez délivré aux usagers pour son compte, de les faire actuellement contester ?

L'argent de la République qui vous a salarié ne vous coûte guère, mais le vrai motif a été déjà dévoilé. Quelle injustice un fonctionnaire public met en avant parce qu'il a été commis des dégâts dans une forêt, tous les habitants d'une commune doivent être punis et de la manière la plus dure en le privant du bois dans un pays froid et où il est aussi nécessaire que le pain.

Sachez citoyen **Laguerre** que les lois veulent que ceux qui commettent des délits soient seulement punis et non ceux qui n'en commettent pas. Elles entendent au contraire que ceux-là soient protégés dans leurs personnes et dans leurs biens.

Quelle insubordination avez-vous trouvé dans les habitants de la commune de Mosset ? Vous seriez bien en peine de l'indiquer.

Il vous a plu d'employer une injure atroce contre des citoyens paisibles et qui le sont mieux que vous **Laguerre**.

Ils se sont toujours fait un devoir d'exécuter les lois. Ils étaient sous le drapeau tricolore quand vous vous enorgueillissiez, lors de l'invasion du pays par l'armée espagnole, de porter la cocarde rouge et de fréquenter des soldats du Roi sous la domination duquel vous étiez si aise d'être.

Il serait inutile de citer dans un avis des faits qui pourraient faire connaître qu'elle espèce d'homme est le citoyen **Laguerre** et quel degré de confiance leurs supérieurs peuvent lui accorder !



Certainement si quelques unes étaient bonnes il n'occuperait pas longtemps une place qui l'honore trop. Ce n'est pas d'ailleurs par une dénonciation qu'on ne serait pas embarrassé de faire et d'en prouver la vérité, qu'on répond à un avis. Il suffit d'avoir prouvé que les observations sont d'un fonctionnaire partial et qui ne peuvent dès lors être prises dans la moindre considération.



Les délits forestiers

De tout temps les délits forestiers ont émaillé l'histoire mossétane. Par le bois qu'elle produit et par son étendue, une des plus importantes du département, la forêt est une richesse communale objet de bien des convoitises. Le garde forestier ou garde-bois est un métier convoité mais dangereux et qui ne permet pas de se faire que des amis. Si les délits à Mosset résultent de la délinquance habituelle dans un milieu ouvert et difficile à surveiller ils trouvent aussi leur justification dans le cadre du différent juridique qui sépare commune et propriétaire.

A la fin de l'ancien régime, en 1764, **Joseph Labatout**, fils de **Sylvestre**, brassier de la Carole, se fait prendre alors qu'il coupait, d'un pin radiqué dans la terre, des morceaux de bois vulgairement dits estellas de tesa. Cet arbre mesurait 4 pieds de tour⁴.

La hache à la main, il prend la fuite à la vue de **Michel Pierre Foulquier** garde forestier de la baronnie. A environ 100 pas plus loin, c'est **François Thesa** [1712-1782] dit *Lotis*, brassier de la Carole, qui avait coupé et mis à terre un pin d'un pied 10 pouces de circonférence⁴.

En 1771, **Gaudérique** [1711-1791] et **Jean Ruffiandis** [1738-1818] dit *Jutge*, père et fils, sont accusés d'avoir essartés et incendié une partie du terroir qui était en bois et forêts. Ils sont condamnés au fouet et au bannissement. Cette affaire est citée en 1774 comme exemple typique des injustices seigneuriales à Mosset depuis 50 ans dans la requête présentée par **Pierre François Arrous** et **François Vila** au Conseil du roi. Cette requête fait l'objet d'un texte de 36 pages imprimé à Paris que J.J. Ruffiandis a largement commenté dans son ouvrage.

L'argent
de la République
qui vous a salarié
ne vous coûte
guère

... en le privant du bois
dans un pays froid et où il
est aussi nécessaire que le
pain.

Au début de la Révolution, alors que les plus fortunés et les plus avertis de la valeur des assignats ont racheté les biens ecclésiastiques et seigneuriaux, les moins aisés espèrent voir leurs droits sur les forêts et sur les vacants non seulement reconnus mais aussi renforcés.

Ignorant que le respect de la propriété est un droit fondamental de la déclaration des droits de l'homme [Article 17 : La propriété étant un droit inviolable et sacré...] certains n'hésitent donc pas à installer leurs petites industries clandestines dans les clairières. Ils ne semblent pas craindre que les fumées générées par leurs activités les signalent automatiquement à la vue des gardes.

C'est ainsi qu'**Isidore Joulia** [1758-1833] est accusé de faire du charbon de bois le 21 décembre 1791. Les juges, en appel du 28 décembre 1792, se réfèrent au procès verbal des gardes forestiers : *Nous Gaudérique Fabre et Baptiste Gaspard sous signés, ci-devant garde-bois du sieur d'Aguilar au territoire de Mosset, ayant serment prêté par-devant le tribunal du district de Prades, certifions par-devant qui il appartient, qu'en conséquence des ordres à nous donnés [] de veiller très soigneusement à la conservation des dites forêts au profit et avantage de la Nation et République Française [] parvenant dans la forêt d'Estdardé terroir de Mosset y avons vu et fait rencontre du nommé Isidore Joulia charbonnier de La Carole, hameau de Mosset, qui était à cuire un fourneau de bois pris dans la forêt, probant d'un délit [] et un défrichement semé de seigle. L'avons sommé de nous dire si le fourneau qu'il avait en feu était à lui. Il nous a répondu que oui et si le défrichement semé sur lequel le délit se trouve, a répondu derechef qu'il n'y avait nulle part mais que le sieur du délit et défrichement avait été fait par le nommé Manaut Joseph de La Carole, garde champêtre de la municipalité de la ville de Mosset.*

Nous avons derechef demandé au sieur Isidore Joulia de savoir nous dire la quantité de charbon que son fourneau pouvait produire étant cuit, il nous a répondu que son fourneau pouvait donner la quantité de neuf charges.

Une charge correspondant à 120,325 litres, **Isidore Joulia** a produit environ 1m³ de charbon.

Par son immensité, la forêt de Mosset attire en plus les appétits des habitants des communes voisines. Le 3 prairial an 7 [22 mai 1799], un cultivateur d'Urbanya, **Bonaventure Castanyer** dit *Conge*, fait charrier jusqu' à son cortal 7 pins qu'il a abattus à *Estdardé*, Il emploie pour cela le

bœuf et le salarié de **Maurice Matheu** [1732-1812].

Mais les formes de la verbalisation n'étant pas respectées, il n'est pas condamné en première instance : le procès-verbal *n'a pas été établi sur les lieux mais à 10 heures de la nuit alors que le garde avait cessé ses opérations à trois heures de l'après-midi.*

Il n'est signé ni des gardes ni de l'agent forestier. C'est **Nicolas Laguerre** qui l'a rédigé à son domicile de Campôme. Enfin, il n'est pas signé par l'adjoint de l'agent municipal d'Urbanya.

Le garde est **Jean-Baptiste Gaspard** [1751-1808] de Mosset qui savait signer mais peut-être ne savait pas écrire ; à moins que tout simplement il ait oublié son écritoire portative avec encre et plume d'oie⁵.



Ecritoire

Les délits s'accomplissent parfois en famille, ce qui ne les rend pas moins repérables. Les **Sales** de la Carole sont 3 pour aller au bois : le père **Jacques** [1727-1804] avec son fils **Joseph** [1783-1856] et l'épouse **Rose Enriquel**. Ils sont trouvés le 13 messidor an XI [2 juillet 1803] nantis de 9 rouleaux de bois coupés à la forêt d'Estdardé. Ils sont condamnés à leur restitution. L'appel du 11 pluviôse an XII par **Jean d'Aguilar** est rejeté⁶.

On remarque que la Carole est un lieu stratégique privilégié du fait qu'il donne directement accès aux surfaces boisées. Il est plus facile de quitter le hameau de bonne heure le matin avant la messe des bergers, armé d'une hache, que le centre du village où la coutume veut que l'on dise d'où on vient et où on va à toute personne rencontrée.





On remarque aussi qu'*Estandardé* est très fréquenté.

Aux délits d'exploitation des arbres se développent à partir de 1800 les délits de défrichements. En 1802 **Gaudérique Fons [1760->1830]**, journalier à Mosset, fait appel du jugement du tribunal de première instance de Prades rendu le 25 juin 1802 [6 messidor an X]. Il est accusé d'avoir fait un défrichement, à la *partie dite les baix de Caraut au quartier appelé le Clot de l'Ambollade*⁷.

En cette année 1806 qui nous préoccupe et exactement le 27 mai, les gardes **Jean Serrat et Gaudérique Fabre**, dont nous parlerons ultérieurement, *surprennent Jean Manaut [1772] dit Cadell de Mosset à la Foun de Lorry et Las Planes vers Ladou, entre le ruisseau qui descend de Lorry et celui qui descend de Covazet suivant la crête sous le champ de Martin Bixareil [1769-1833]. Il semait des pommes de terre, sur une pièce de terre appartenant à Monsieur d'Aguilar. Il y fut surpris travaillant ou piochant sur un terrain dévasté et précédemment implanté en bois de chêne, hêtre et pin*⁸.

Joseph Lacroix avocat à Prades qui défend le prévenu fait valoir que *le terrain défriché lui appartient et qu'il l'a exploité toute sa vie*. Selon l'accusation, le prévenu *qui allégua et soutint qu'il était maître ou propriétaire du terrain*, ne cherchait qu'à gagner du temps. Ce qui n'est pas inexact puisque finalement devant le tribunal de police correctionnelle de Prades l'accusé a été

maintenu dans la possession annale [qui dure un an] du terrain dans l'attente du pourvoi en cassation de d'**Aguilar** qui n'interviendra pas avant 1809⁹.

Des délits de même nature sont jugés contre **Michel Enriquel [1764-1823]**, *qui est occupé à faire un nouveau pré sur la partie dite La Collade d'en Macarandon*¹⁰ *au lieu dit Ladou sur un terrain implanté de hêtre et de chêne de 2 arpents*¹¹, et contre **Isidore Soler [1748-1811]** *maçon et son fils, Gilles* âgé de

15 ans, *qui piochaient au défrichement près de la colline d'en Descazat et qui semaient des pommes de terre.* .

Les procès contre les particuliers portent presque tous sur l'exploitation de terres qu'ils considèrent comme étant ou ayant été des vacants. Alors que la commune plaide pour se faire reconnaître globalement des droits immémoriaux de copropriété sur les vacants non exploités, les particuliers se réfèrent concrètement aux droits acquis sur des terres qu'ils exploitent depuis des dizaines d'années et qui sont des anciens vacants. Un arrêt du Conseil Souverain du 04 février 1772 avait confirmé *que les habitants ont un droit illimité de faire des défrichements. Ainsi ils pouvaient, lorsqu'ils le jugeaient à propos, défricher et semer certaines proportions de vacants pendant plusieurs années, après lesquelles ils les laissaient en friche et incultes pour en cultiver de nouvelles, de telle sorte que les garrigues de Mosset ont eu de tout temps la double destination de servir à la dépouissance des bestiaux et de fournir par la culture la subsistance des habitants*. Évidemment les exploitants n'avaient aucun titre écrit de propriété.

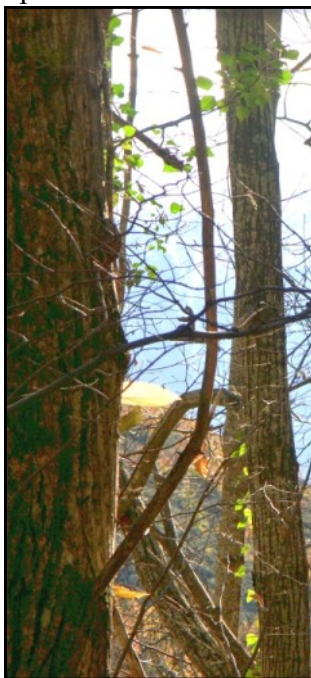
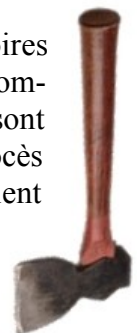
Mais que faut-il entendre par vacants ? Pour les d'**Aguilar**, il s'agit de terres incultes et non arrosables généralement au-dessus de la rive gauche de la Castellane. Pour les mossétans ce sont des terres non ou peu arborées en lisière et même en clairières des forêts.

Les forêts de Mosset sont mal entretenues depuis des décennies. Déjà sous l'ancien régime elles ont été dévastées pour alimenter les forges. Les désordres de la Révolution ont accéléré leur dégradation.

Le 2 frimaire an V [22 novembre 1796] **Izidore Lavila** est nommé par l'administration centrale pour rédiger un rapport sur l'état des forêts de Mosset. On y lit : *elles sont dans un très mauvais état, soit par la mauvaise administration, qui a existé depuis très longtemps en ne faisant pas des coupes régulières et suivant l'ordonnance de 1669, soit par l'impunité qui enhardit les dévastations depuis quelques années*¹².

Les forêts avoisinent donc des territoires incultes que les habitants considèrent comme des vacants. Mais les gardes ne sont pas dupes et ils notent dans leurs procès verbaux que les terres défrichées étaient *précédemment implantées en bois de chêne, hêtre et pin*.

C'est dans cet imbroglio que l'accu-



sation souligne par ailleurs les manœuvres dilatoires de la défense. D'une part en usant de la procédure d'appel, les sanctions sont souvent atténuées et d'autre part les inculpés profitent des recours dans l'espoir que le conflit au niveau communal débouchera sur un accord général à leur avantage.

Qui sont ces mossétans verbalisés, inculpés, jugés ?

Ils n'appartiennent pas à la classe des notables c'est-à-dire de ceux qui payent l'impôt. Comme la plus grande partie des habitants, ils vivent de la terre. Leurs ressources sont directement liées à la surface cultivée qui est réduite et ne permet pas de subsister convenablement. Ils sont donc prêts à travailler dur – un défrichage est une opération très lourde qui nécessite un travail long et pénible - pour agrandir leur domaine. Pour quoi faire ? Semer des pommes de terre et nourrir leur famille.

Pour les 6 premiers mois de l'année 1806 les deux gardes forestiers de d'Aguilar, **Jean Serrat** et **Gaudérique Fabre** ont dressé une quinzaine de procès verbaux concernant une vingtaine de personnes et qui ont donné lieu à plus de 30 séances du tribunal de Prades¹³.

Cette sévérité croissante commence à échauffer les esprits. Les gardes, de plus en plus actifs, vont rapidement faire l'objet d'injures et de menaces.

Le 02 mai 1806 vers 1 heure du soir, *entre Mosset et le col de Jau, sur le domaine public vers San Barthomeu, Gaudérique Fabre fut injurié et outragé par paroles par environ 11 personnes, 4 hommes et 7 femmes, parmi lesquels il reconnu parfaitement Baptiste Bruzy [1759-1813] et Etienne Chambeu [1770-1858]. Quelques jours auparavant, les mêmes personnes et particulièrement ces deux individus, avaient déjà insulté et outragé par paroles le même garde forestier.*



Les deux inculpés dénie les faits mais ils sont condamnés à 3 mois de prison, 10 francs d'amende et 9 francs pour les dépens. Ils font **appel du jugement** le 13-08-1806 devant la Cour de Justice Criminelle du Département des Pyrénées Orientales.

Grâce au témoignage d'**Isidore Dirigoy** [1756-1811], les peines sont réduites le **13/12/1806** à 1 mois de prison¹⁴.



Le mardi 27 mai 1806, **Barthélemy Ribère** travaillait sur son terrain de la *Bastide*, lorsqu'il voit arriver vers lui le garde forestier **Gaudérique Fabre**. Une vive altercation éclate entre les deux hommes.

Le garde dresse procès verbal qu'il prendra soin de faire viser par le maire **Isidore Lavila**. On y lit : *Après avoir quitté mon collègue Jean Serrat, après le passage du pont de la métairie de Bernard Bousquet [1767-1834] et parvenu sur le chemin de Cantacou, au commencement ou bout du champ de Bernard Bousquet, vers les 4 heures du soir, j'ai vu Barthélemy Ribère dit Collet qui piochait sur un terrain qui lui appartenait. Dès qu'il m'a aperçu il m'a insulté d'une étrange manière s'exprimant en ces termes :*

- *Lladre, Traïdou, Couqui, Pillard !*

- *Si no era la gent que son perqui, no pasaries mes en devant¹⁵.*

Barthélemy Ribère tenait dans la paume de sa main une pierre qu'il avait, sans doute, ramassée avant que je n'arrive près de lui et au moment qu'il allait lever son bras pour me jeter la pierre, je lui dis :

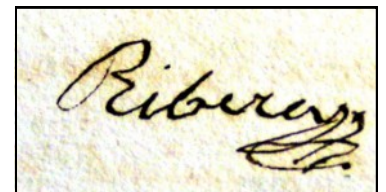
- *Ne vois tu pas que je suis monté avec mes armes.*

- *Prends garde que si tu me manques je ne te manquerai point.*

Il a alors jeté la pierre par terre et j'ai continué mon chemin.

Et comme pour le maintien de l'ordre public, il importe que ceux qui le troublent soient traduits devant les tribunaux, afin que, par leur exemple, une pareille conduite cesse à l'instant¹⁶.

Trois mois plus tard et dans un contexte particulier, sur lequel nous reviendrons, **Barthélemy Ribère** passe en jugement devant le tribunal correc-



Barthélemy Ribère

tionnel de Prades. L'inculpé dénie les faits précisant que *Le contenu du procès verbal est faux sur tout son contenu, n'ayant pas même vu le dit jour Gaudérique Fabre.*

Mais comme le garde forestier en fonction a les mêmes prérogatives qu'un officier de police il est condamné à 6 mois de prison, 10 francs d'amende et aux dépens soit 7 francs.

Il fait appel du jugement et passe le 13 décembre 1806 devant la Cour de Justice Criminelle du Département. Il sollicite des témoins à sa rescousse, ses voisins mossétans : **Bernard Bousquet** [1767-1834] et **Joseph Cortie** [1758-1836] dit *Panxe*. La condamnation est réduite à 2 mois de prison, 10 francs d'amende et aux dépens. Il est incarcéré le 22 décembre 1806 et quitte la maison d'arrêt de Perpignan le 28 février 1807¹⁷.

La colère d'un **Barthélemy Ribère** est symptomatique. Il n'est pas des plus miséreux de Mosset. Il n'a pas besoin de quelques arpents de terre pour faire vivre sa famille. En 1846 sa succession est évaluée à 23000 francs. Il se rebelle parce qu'il est convaincu que la commune et les petits propriétaires sont dans leurs bons droits.

Cet évènement n'est que la partie visible de l'iceberg ; l'origine exacte du contentieux entre les deux hommes n'est pas connue. Cette affaire est cependant caractéristique des relations entre les mossétans et les gardes forestiers de Mosset dont la mission est, bien entendu, de protéger les forêts. Pour cela ils ont prêté serment et doivent verbaliser lorsqu'ils constatent un délit.

Toute rencontre avec les gardes ou les membres de



Notre Dame et le mas Riquier

leurs familles entraînent des confrontations.

Le 20 juillet 1806 François Bonamich passait avec Michel Henriquel [1764-1823] devant Riqué à la sortie de Catllar. Marguerite Fabre [1771], fille du garde Gaudérique Fabre, épouse de Julien Lavila [1759] cultivateur et donc belle-sœur du maire de Mosset, habitant à la métairie Riqué était à sa fenêtre¹⁸. Elle entendit que Bonamich tenait des mauvais propos contre Gaudérique Fabre, son père, parce qu'il avait dressé contre lui un procès verbal en raison d'un défrichement. Elle lui observa qu'il avait tort de parler ainsi et que son père devait faire son devoir. Je te promets, répondit-il qu'il me la payera. Il a la vie bien courte. Selon Michel Henriquel elle aurait ajouté :

- Tu t'en repentiras ! et lui rétorqua :

- Tais-toi salope !

A suivre...

Jean Parès

Références :

- 1 - ADPO 2OP2271
 - 2 - Une canne correspond à 2 mètres (1,9879)
 - 3 - 4 fois 32,484 cm soit 130 cm.
 - 4 - ADPO 3J/334
 - 5 - ADPO 7M430, LP5, 2U43 et L1340
 - 6 - ADPO 2U43
 - 7 - ADPO 2U41
 - 8- ADPO 2U188 - N°1068
 - 9 - ADPO 2U188
 - 10 - ADPO 2U188
- Macrendon* est le surnom des **Escanyé** de 1799 à 1902
- 11 –Ancienne mesure agraire qui variait suivant les provinces de 35 à 51 ares selon J
 - 11 -ADPO 1QP 517
 - 13 - Il s'agit de : Isidore Soler [1748-1811], Joseph Ruffiandis dit *Brillant* [1748-1815], Jacques Blanquer dit *L'Arouet* [1777-1820] Thomas Cyprien Pierre Arnau [1773-1825], Dominique Ribère fils,

- Jean Manaud dit *Cadell* [1772],
- Lin Vidal [1757-1817],
- Michel Alzeu [1776-1824]
- Jean Vidal [1780],
- Jacques Vidal [1773]
- Michel Anriquel dit *La Flor* [1767-1823]
- François Bonamich [1784-1854]
- Jean Manaud [1772], ,
- Baptiste Bruzy [1758-1822],
- Etienne Chambeau [1778-1858],
- Barthélemy Ribere [1765-1849].
- 14 - ADPO 2U40] ADPO 2U180
- 15 - Voleur, traître, coquin, pillard – S'il n'y avait pas les gens aux alentours, tu n'irais pas au-delà
- 16 - ADPO 2U180
- 17 - ADPO 2U40
- 18 - ADPO 2U191



POÈSIE

Historiette poétique :

La tomate

Je vais vous raconter mon histoire.

Je suis née, il y a fort longtemps, dans un pays lointain, le Pérou. Il faut que je vous dise que j'ai connu pas mal de déboires avant d'être acceptée et consommée. On pensait que j'étais toxique, mes fleurs ressemblent tellement à la belladone, donc le doute !

Pourtant mes amis Incas me consommaient sans modération.

Avec les conquérants espagnols, j'ai voyagé jusqu'à la Péninsule Ibérique, où j'étais très appréciée par la cour. Les Maures furent envoûtés ensuite par ce fruit. Ils m'embarquèrent vers le Bassin Méditerranéen. En Italie, on me surnomme « Pomme d'Amour », j'en rougis de plaisir. Je suis un fruit et non un légume, on me prépare à toutes les sauces, je suis le régal de la cuisine. Depuis le 15^e siècle, j'ai beaucoup voyagé, j'ai parcouru tous les continents. Je suis une célébrité mondiale, il ne faut pas exagérer. J'ai subi pas mal d'évolutions depuis des années. Je change parfois de robe, tantôt rouge, jaune ou verte : Et bien voilà, je vous ai tout dit !

Marie Grand de Toulouse et des Cabanots



qui fait quoi ?



LE JOURNAL DES MOSSETANS
association Loi de 1901
enregistrée sous le n° 0663003116

5 carrer de la font de les senyores
66500 MOSSET
tel : 04 68 05 00 46
mel : j-d-m@wanadoo.fr

Directeur de la publication Jean Llaury
Secrétaire Jacotte Gironès
Trésorière Jacqueline Vion
Metteur en page Georges Gironès

Comité de rédaction

Claude Belmas	Jean Parès
Thérèse Caron	Renée Planes
Monique Fournié	Sylvie Sarda
Jacotte Gironès	Henri Sentenac
Georges Gironès	Claude Soler
Violette Grau	Fernand Vion
Jean Llaury	Jacqueline Vion
René Mestres	

Impression

Buro Services 6, Avenue Torcatis
66000 PERPIGNAN

Abonnement annuel - 6 numéros - 15 euros
chèque au nom du Journal des Mossétans

Prochain N° le 31 septembre. Envoyez vos articles avant le 15 septembre.

Les documents originaux (textes ou photos) adressés au Journal seront tous restitués à leurs auteurs.